



PROCES

VERBAL

CONSEIL

MUNICIPAL

PRESENTS : Mme EUSTACHE-BRINIO, M. DESCOUTS, Mme ECHEGU-SANCHEZ, M. LOGEROT, Mme BERTHIER, M. LEVILAIN, Mme BERNARDIN, M. MATCOVICH, Mme BLANC, M. REYNES, Mme MULLER, M. BENGUEZZOU, Mme RAPAUD, M. BACHARD, Mme GRACIA, M. NICOLLE, Mme BASQUIN, M. JEAN-JACQUES, Mme KHELILI, M. ZAMOLO, Mme ADJAB, M. DUPUIS, Mme CHABRAT-LAZE, M. MONGREDIEN, Mme L'HOURL, M. BRIQUET, Mme POLI, M. DIVERT, M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M. JOUANJAN.

EXCUSES : Mme GRACIA, M. NICOLLE, M. DIVERT

PROCURATIONS : Mme GRACIA à Mme ECHEGU-SANCHEZ
 M. NICOLLE à M. REYNES
 M. DIVERT à Mme EUSTACHE-BRINIO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BACHARD

DU

20 MARS 2008

(EXTRAIT DES DEBATS)

Mme EUSTACHE-BRINIO procède à l'appel des Conseillers municipaux et après avoir constaté que le quorum est atteint, déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

Mme EUSTACHE-BRINIO propose d'adopter les procès-verbaux du 7 février 2008 et du 14 mars 2008.

Le Conseil municipal,

ADOPTE, les procès-verbaux des séances du 7 février 2008 et du 14 mars 2008.

M. VALERY souligne que les termes de sa déclaration, lors du Conseil municipal du 14 mars 2008, n'ont pas été repris sur le Procès verbal.

Mme EUSTACHE-BRINIO demande à ce qu'ils soient retranscrits dans le présent Procès verbal, à savoir :

M. VALERY félicite Mme EUSTACHE-BRINIO pour son élection et affirme que les élus de l'opposition souhaitent participer au travail municipal avec un esprit de critique constructive et déplore l'organisation d'une double élection qui pose des problèmes d'accueil des électeurs dans certains bureaux.

Mme le Maire répond que l'opposition est et sera toujours respectée au sein de la municipalité. Le climat de la campagne en a d'ailleurs été le reflet.

Arrivée de Mme L'HOURL à 20 h 50

M. BACHARD est désigné Secrétaire de séance.

Mme le Maire se réjouit de la naissance de Asma ZAYDI, née le 5 février 2008, fille de Mamar ZAYDI, Agent technique du Service Achat / Reprographie.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire

❖ **DECISION N°2008-0014 du 25 JANVIER 2008**

Construction d'un équipement dédié aux arts martiaux – passation d'une mission C.S.P.S.

❖ **DECISION N°2008-0015 du 28 JANVIER 2008**

Balayage, nettoyage des espaces publics et entretien des espaces verts de la Résidence des Raguenets – passation d'un avenant n°1.

❖ **DECISION N°2008-0016 du 28 JANVIER 2008**

Enfouissement des réseaux avenue Gabriel Péri – passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec la Société BEMO.

❖ **DECISION N°2008-0017 du 1^{er} FEVRIER 2008**

Signature d'une convention entre la Ville de Saint Gratien et M. Gérard HERZHAFT.

❖ **DECISION N°2008-0018 du 1^{er} FEVRIER 2008**

Signature d'une convention entre la Ville de Saint Gratien et Art Management.

❖ **DECISION N°2008-0019 du 1^{er} FEVRIER 2008**

Signature d'un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Saint Gratien et Mme Geneviève BAYLE-LABOURE.

❖ **DECISION N°2008-0020 du 1^{er} FEVRIER 2008**

Signature du contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Saint Gratien et l'Association « AU BOUT DU CONTE ».

❖ **DECISION N°2008-0021 du 1^{er} FEVRIER 2008**

Signature du contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Saint Gratien et l'Association « Au bout du conte ».

❖ **DECISION N°2008-0022 du 5 FEVRIER 2008**

Signature d'une convention entre la Ville de Saint Gratien et l'Association « CLAVE ».

❖ **DECISION N°2008-0022 bis du 5 FEVRIER 2008**

Passation d'un contrat de cession entre la Ville de Saint Gratien et la S.A.R.L. Productions Illimitées.

❖ **DECISION N°2008-0023 du 6 FEVRIER 2008**

Dépigeonnisation – passation d'un marché avec la S.A.R.L. Hygiène et Action.

❖ **DECISION N°2008-0024 du 8 FEVRIER 2008**

Enfouissement des réseaux rue d'Eaubonne. Passation d'une mission C.S.P.S.

❖ **DECISION N°2008-0025 du 8 FEVRIER 2008**

Fourniture de vêtements de travail – Passation d'un marché avec la Société Henri Bricout.

❖ **DECISION N°2008-0026 du 14 FEVRIER 2008**

Signature d'une convention entre la Ville de Saint Gratien et l'Agence Ludique.

❖ **DECISION N°2008-0027 du 14 FEVRIER 2008**

Signature d'une convention entre la Ville de Saint Gratien et l'Association « Scènes de rock en France ».

❖ **DECISION N°2008-0028 du FEVRIER 2008**

Travaux d'entretien et de rénovation de la signalisation horizontale – passation d'un marché avec la Société APPLIC SOL.

❖ **DECISION N°2008-0029 du 18 FEVRIER 2008**

Location d'un car de 55 places sans chauffeur – passation d'un marché avec la Société LAMBERT Location.

❖ **DECISION N°2008-0030 du 18 FEVRIER 2008**

Vente du car Renault immatriculé 421 CBX 95 à la Société LAMBERT Location.

❖ **DECISION N°2008-0031 du 19 FEVRIER 2008**

Exercice du droit de préemption urbain sur une propriété 20 rue Marcelin Berthelot appartenant à M. VANDENHOVE.

❖ **DECISION N°2008-0032 du 22 FEVRIER 2008**

Elaboration, suivi et contrôle du marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux – assistance à maîtrise d'ouvrage. Passation d'un marché avec la Société C.P.R.

❖ **DECISION N°2008-0033 du 25 FEVRIER 2008**

Passation d'une convention avec la Société « Côté découverte » pour l'organisation d'une classe d'environnement à Dolus d'Oléron du mardi 1^{er} au mardi 8 avril 2008.

❖ **DECISION N°2008-0034 du 28 FEVRIER 2008**

Signature d'une convention Tri partite d'utilisation de la salle d'armes.

❖ **DECISION N°2008-0035 du 3 MARS 2008**

Fourniture pour le Service espaces verts – Lot n°2 : fourniture et livraison de végétaux – Passation d'un marché avec la Société des Pépinières CHATELAIN.

❖ **DECISION N°2008-0036 du 3 MARS 2008**

Fourniture pour le Service espaces verts – Lot n°1 : fourniture de plantes à massifs et mise en culture de jardinières – Passation d'un marché avec les Etablissements Folliot.

❖ **DECISION N°2008-0037 du 4 MARS 2008**

Fourniture pour le Service espaces verts – Lot n°4 : fourniture de bulbes – Passation d'un marché avec la Société MARCANTERRA.

❖ **DECISION N°2008-0038 du 4 MARS 2008**

Fourniture de matériels pour le Service espaces verts – Passation d'un marché avec la Société CAP VERT.

❖ **DECISION N°2008-0039 du 4 MARS 2008**

Vente d'un tracteur Kubota à la Société CAP VERT.

❖ **DECISION N°2008-0040 du 6 MARS 2008**

Signature d'une convention relative à une exposition temporaire entre la Ville de Saint Gratien et Mme Elisabeth DEVOS.

❖ **DECISION N°2008-0041 du 6 MARS 2008**

Enfouissement des réseaux de la rue d'Eaubonne – Passation d'un marché avec le groupement d'entreprises DESPIERRE / FORCLUM.

Questions portant sur les décisions :

Concernant la décision n° 2008-0029, Mme VOLAT remarque qu'un car de 60 places serait idéal pour transporter deux classes complètes avec accompagnateurs.

Concernant la décision n° 2008-0033, Mme ECHEGU-SANCHEZ précise à M. SENBEL que 27 enfants de l'école Jean Zay partiront pour le séjour de découverte.

Pour la décision n° 2008-0036, Mme le Maire répond à M. JOUANJAN que la fourniture des espaces verts n'est pas un appel d'offre mais une signature de marché.

Fixation de l'ordre du jour de la séance

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour.

1-Délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire, conformément à l'article 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme le Maire rappelle la délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle ajoute que le Conseil municipal a la possibilité de déléguer directement au Maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les décisions prises dans le cadre de ces délégations sont signées personnellement par le Maire, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil municipal, en application de l'article L. 2122-23.

L'article L. 2122-22 permet d'étendre les délégations que l'on donne au Maire. Celles-ci permettent de gérer au quotidien la vie locale et de présenter au Conseil municipal, toutes les décisions afférentes à ces délégations données au Maire.

Le Conseil municipal,

ADOpte la délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire, conformément à l'article L-2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M. JOUANJAN.

2 – Indemnités de fonction au Maire et aux Adjointes.

Mme EUSTACHE-BRINIO rappelle les bases de références de calcul des indemnités versées au Maire et aux Adjointes. La spécificité de ces indemnités s'appuie sur le fait que Saint Gratien soit chef lieu de canton et que la ville perçoit la Dotation de Solidarité Urbaine.

En conséquence, Mme le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le régime indemnitaire pour le Maire, soit 90 % de l'indice 1015 de la Fonction publique (strate démographique de 20 000 à 49 999 habitants), auxquels s'ajoutent 15 % (chef lieu de canton) calculés sur la strate démographique issue du recensement. Enfin pour les Adjointes, 33 % de l'indice 1015 et 15 % en plus mais calculés sur la strate démographique inférieure.

M. VALERY demande s'il serait possible de réfléchir au statut local de l'élu et il propose, à l'instar d'autres villes, de verser à l'ensemble des conseillers municipaux une indemnité.

Mme EUSTACHE-BRINIO indique au Conseil municipal qu'elle ne souhaite pas mettre en œuvre cette mesure et que les indemnités versées au Maire et aux Adjointes, très strictement encadrées par la loi, sont justifiées par l'important investissement dont ils font preuve.

M. JOUANJAN pour sa part, demande une indemnisation de transport et des abonnements à certaines revues spécialisées. Ceci, afin de mieux assurer la fonction d'élu.

Mme EUSTACHE-BRINIO précise que toutes les revues sont consultables au service Documentation et que les frais liés aux déplacements dans le cadre du montant électif local, sont systématiquement remboursés.

Le Conseil municipal,

APPROUVE les indemnités de fonction au Maire et aux Adjointes.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M. JOUANJAN.

3 – Constitution des Commissions municipales et désignation de leurs membres.

Mme EUSTACHE-BRINIO propose que compte-tenu des résultats des élections municipales, que les commissions soient composées de neuf membres en plus du Président (le Maire), dont un seul siège attribué à un membre de l'opposition municipale.

M. VALERY souhaite que deux sièges soient attribués aux membres de l'opposition.

Mme EUSTACHE-BRINIO rappelle la règle du plus fort reste et maintient donc sa proposition initiale.

Mme VOLAT intervient et rappelle que le groupe auquel elle appartient veut s'investir dans le travail des commissions municipales. A ce titre, elle souhaiterait que deux sièges soient attribués dans les commissions.

Mme le Maire maintient sa proposition initiale.

Mme EUSTACHE-BRINIO propose une suspension de séance à l'opposition, afin qu'elle se répartisse les sièges au sein des commissions municipales.

Interruption de séance d'environ quinze minutes.

Le Conseil municipal procède à la constitution des commissions :

✓ 1^{ère} Commission : **AMENAGEMENT ET STRATEGIE DU TERRITOIRE COMMUNAL**

M. Guy DESCOUTS
Mme Aurélia RAPAUD
Mme Chantal ADJAB
M. Julien BACHARD
Mme Michèle GRACIA
M. Vladimir MATCOVICH
M. Gilles NICOLLE
M. Emmanuel JEAN-JACQUES
M. Abdallah SENBEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 2^{ème} Commission : **JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES**

Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ
Mme Soraya KHELILI
Mme Sylvie BASQUIN
Mme Michelle CHABRAT-LAZE
Mme Dorothee MULLER
Mme Nicole POLI
Mme Christine L'HOURL
M. Farid BENGUEZZOU
Mme Isabelle VOLAT

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 3^{ème} Commission : **SPORT**

M. Didier LOGEROT
M. Patrick ZAMOLO
Mme Anne BERNARDIN
Mme Dorothee MULLER
Mme Michelle CHABRAT-LAZE
M. Thierry DUPUIS
Mme Nicole POLI
Mme Christine L'HOURL
M. Jean-Marie JOUANJAN

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 4^{ème} Commission : **CULTURE**

Mme Karine BERTHIER
M. Patrick ZAMOLO
Mme Sylvie BASQUIN
Mme Danielle BLANC
Mme Chantal ADJAB
M. Gilles REYNES

Mme Dorothée MULLER
Mme Nicole POLI
Mme Christine NERACOU LIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 5^{ème} Commission : **FINANCES**

M. Jean-Claude LEVILAIN
M. Guy DESCOUTS
Mme Anne BERNARDIN
M. Thomas DIVERT
Mme Karine BERTHIER
Mme Chantal ADJAB
M. Claude BRIQUET
M. Emmanuel JEAN-JACQUES
M. Pierre VALERY

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 6^{ème} Commission : **DEVELOPPEMENT DURABLE**

Mme Anne BERNARDIN
Mme Aurélie RAPAUD
M. Julien BACHARD
M. Vladimir MATCOVICH
M. Patrick ZAMOLO
M. Claude BRIQUET
M. Gilles REYNES
M. Thomas DIVERT
M. Jean-Marie JOUANJAN

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 7^{ème} Commission : **GESTION DE PROXIMITE – VOIRIE – ANCIENS COMBATTANTS**

M. Vladimir MATCOVICH
M. Farid BENGUEZZOU
Mme Danielle BLANC
Mme Sylvie BASQUIN
Mme Dorothée MULLER
M. Claude BRIQUET
M. Julien BACHARD
M. Gilles REYNES
M. Pierre VALERY

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 8^{ème} Commission : **PETITE ENFANCE – AFFAIRES GENERALES**

Mme Danielle BLANC
Mme Sylvie BASQUIN
M. Emmanuel JEAN-JACQUES
Mme Dorothée MULLER
Mme Karine BERTHIER

Mme Michelle CHABRAT-LAZE
Mme Soraya KHELILI
Mme Aurélia RAPAUD
Mme Christine NERACOU LIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 9^{ème} Commission : **VIE ASSOCIATIVE – ANIMATIONS - COMMERCES**

M. Gilles REYNES
Mme Karine BERTHIER
Mme Michèle GRACIA
Mme Nicole POLI
Mme Christine L'HOURL
M. Farid BENGUEZZOU
M. Claude BRIQUET
Mme Soraya KHELILI
Mme Isabelle VOLAT

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

✓ 10^{ème} Commission : **AFFAIRES SOCIALES – POLITIQUE DE LA VILLE**

Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO
Mme Soraya KHELILI
Mme Karine BERTHIER
Mme Sylvie BASQUIN
M. Farid BENGUEZZOU
Mme Nicole POLI
M. Philippe MONGREDIEN
M. Emmanuel JEAN-JACQUES
M. Abdallah SENBEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

4 – Commission d'appel d'offres.

Mme EUSTACHE-BRINIO rappelle que la Commission d'appel d'offres est composée du Maire, donc Président, ou de son représentant, et de cinq membres du Conseil municipal. Le Conseil propose quatre membres titulaires, quatre membres suppléants de la majorité et un membre titulaire et suppléant de l'opposition.

❖ Délégués titulaires :

- M. Vladimir MATCOVICH
- M. Gilles NICOLLE
- Mme Karine BERTHIER
- Mme Dorothee MULLER
- M. Jean-Marie JOUANJAN

❖ Délégués suppléants :

- Mme Anne BERNARDIN
- Mme Aurélia RAPAUD
- M. Jean-Claude LEVILAIN

- Mme Soraya KHELILI
- M. Pierre VALERY

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

5 – Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité.

Mme EUSTACHE-BRINIO rappelle que la création de la Commission communale de Sécurité et d'Accessibilité fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Afin d'y procéder, M. le Préfet demande que la désignation des membres fasse l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

❖ Délégué titulaire :

- Mme EUSTACHE-BRINIO

❖ Délégués suppléants :

- Mme Dorothée MULLER
- M. Vladimir MATCOVICH
- Mme Karine BERTHIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la composition de cette commission.

6 - Commission Communale des Impôts Directs.

La composition de cette Commission sera remise à une date ultérieure.

7 – Désignation des délégués du Conseil municipal à divers organismes auxquels la Ville participe.

7.1 - Désignation des délégués du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)

Mme EUSTACHE-BRINIO explique que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comprend le Maire qui en est le président et, en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire n'appartenant pas au Conseil Municipal, parmi lesquels doivent se trouver un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des associations de personnes handicapées et un représentant d'association d'insertion et de lutte contre l'exclusion.

- Mme Dorothée MULLER
- Mme Karine BERTHIER
- Mme Michelle CHABRAT-LAZE
- M. Farid BENGUEZZOU
- Mme Chantal ADJAB
- M. Abdallah SENBEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

7.2 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein de la S.A.I.E.M.

Administrateurs :

- Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO
- M. Guy DESCOUTS
- M. Jean Claude LEVILAIN
- Mme Anne BERNARDIN

Signataire des actes :

- M. Vladimir MATCOVICH

Représentant aux Assemblées générales :

- M. Guy DESCOUTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

7.3 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Conseil communautaire de la CAVAM.

- Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO
- M. Guy DESCOUTS
- M. Jean Claude LEVILAIN
- Mme Karine BERTHIER
- M. Didier LOGEROT
- Mme Anne BERNARDIN
- M. Julien BACHARD

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN.

7.4 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté d'Agglomération (CLETC).

- Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ce délégué.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

7.5 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein de l'association « Les Poussinets ».

- Mme Christine L' HOUR
- Mme Sylvie BASQUIN

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

7.6 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein de l'association de Prévention Spécialisée (APS).

- Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO
- Mme Soraya KHELILI
- Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ
- M. Claude BRIQUET
- M. Farid BENGUEZZOU
- Mme Christine NERACOULIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

7.7 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Conseil d'établissement de la Résidence « La Fontaine »

- Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

7.8 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Conseil d'établissement de la Résidence « Les Magnolias »

- Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ce délégué.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

7.9 - Désignation d'un représentant de la ville au Conseil d'Administration de l'association « EDVO ».

- Mme Karine BERTHIER

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ce délégué.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

8 – Désignation des délégués du Conseil municipal aux Syndicats intercommunaux auxquels la Ville participe.

8.1 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Sannois/Saint Gratien (SIVOM)

- Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO
- M. Jean Claude LEVILAIN
- M. Guy DESCOUTS
- M. Didier LOGEROT
- M. Patrick ZAMOLO
- Mme Michelle CHABRAT-LAZE

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

8.2 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF).

Titulaire :

- M. Jean Claude LEVILAIN

Suppléant :

- Mme Aurélia RAPAUD

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

8.3 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile de France (SIGEIF).

Titulaire :

- M. Emmanuel JEAN JACQUES

Suppléant :

- Mme Dorothée MULLER

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

8.4 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisations d'Equipements d'Intérêts Général des cantons de Montmorency et d'Enghien les Bains (SIEREIG).

Titulaires :

- M. Jean Claude LEVILAIN
- Mme Dorothée MULLER

Suppléants :

- M. Gilles Nicolle
- Mme Danielle BLANC

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

8.5 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO).

Titulaires :

- M. François SCELLIER
- M. Vladimir MATCOVICH
- M. Gilles Nicolle

Suppléants :

- M. Jean Claude LEVILAIN
- Mme Dorothée MULLER
- M. Julien BACHARD

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

8.6 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal de la piscine des Bussys.

Titulaires :

- M. Didier LOGEROT
- M. Thierry DUPUIS
- Mme Michelle CHABRAT-LAZE

Suppléants :

- Mme Dorothée MULLER
- Mme Christine L'HOURL

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

8.7 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal de l'Etablissement régional d'Enseignement Adapté (EREA).

Titulaire :

- M. Emmanuel Jean Jacques

Suppléant :

- M. Julien BACHARD

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

8.8 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Syndicat Mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise.

Titulaire :

- Mme Anne BERNARDIN

Suppléant :

- Mme Dorothée MULLER

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

9 – Désignations des délégués du Conseil municipal aux diverses structures à caractère culturel auxquelles la Ville participe.

9.1 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du cinéma « Les Toiles »

- Mme Karine BERTHIER
- M. Gilles REYNES
- M. Julien BACHARD
- M. Claude BRIQUET
- Mme Christine L' HOUR
- M. Gilles NICOLLE
- Mme Sylvie BASQUIN
- Mme Chantal ADJAB
- Mme Christine NERACOULIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

9.2 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Cercle des Arts.

- M. Didier LOGEROT
- Mme Aurélie RAPAUD
- M. Philippe MONGREDIEN

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

9.3 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein de la Maison de la Jeunesse et de la Culture.

- M. Gilles REYNES
- Mme Dorothee MULLER
- Mme Christine L' HOUR
- Mme Danielle BLANC

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

9.4 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Conseil de Maison du Centre Culturel Camille Claudel.

- Mme Karine BERTHIER
- M. Gilles REYNES
- M. Claude BRIQUET
- M. Farid BENGUEZZOU

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

9.5 - Désignation des délégués du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Syndicat d'initiatives de l'Office du tourisme d'Enghien les Bains et de ses environs.

Titulaire :

- Mme Karine BERTHIER

Suppléant :

- Mme Danielle BLANC

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

10 – Désignation des délégués du Conseil municipal au sein des Conseils des écoles, aux Conseils d'Administration des Collèges et lycées et aux Conseils de divers organismes d'enseignement ou de formation.

10.1 - Conseils des écoles maternelles et primaires

Il est rappelé que le Maire ou son représentant (Mme ECHEGU-SANCHEZ) et un Conseiller municipal siègent au sein des Conseils d'école.

Désignation des Conseillers municipaux au sein des Conseils d'école :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------|
| - Jean Sarrailh : | M. Farid BENGUEZZOU |
| - Jean Zay : | M. Farid BENGUEZZOU |
| - Edouard Herriot : | M. Claude BRIQUET |
| - Raymond Logeais : | Mme Nicole POLI |
| - Jean Moulin : | Mme Dorothee MULLER |
| - Jules Ferry/Grusse Dagneaux : | Mme Chantal ADJAB |
| - Jean Jaurès/Pauline Kergomard : | Mme Aurélie RAPAUD |

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTION : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

10.2 - Conseil d'Administration des collèges et lycées.

Lycée professionnel :

Titulaires :

- Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ
- Mme Dorothee MULLER

Suppléants :

- Mme Sylvie BASQUIN
- Mme Chantal ADJAB

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Lycée Gustave Monod :

Titulaire :

- Mme Anne BERNARDIN

Suppléant :

- Mme Christine L' HOUR

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Collège Jean Zay :

Titulaires :

- Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ
- Mme Soraya KHELILI

Suppléants :

- M. Claude BRIQUET
- M. Farid BENGUEZZOU

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Collège Langevin Wallon :

Titulaires :

- Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ
- M. Julien BACHARD
- Mme Aurélie RAPAUD

Suppléants :

- Mme Dorothee MULLER
- M. Farid BENGUEZZOU
- Mme Soraya KHELILI

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

11 – Conseil de gestion de l'école intégrée Danielle Casanova.

Titulaire :

- M. Emmanuel Jean-Jacques

Suppléant :

- Mme Sophie ECHEGU-SANCHEZ

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

12 – Association d’Etudes et d’Actions sur la Formation et l’Emploi.

Titulaire :

- M. Jean Claude LEVILAIN

Suppléant :

- Mme Anne BERNARDIN

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

13 – Association pour le développement du sport dans la Vallée de Montmorency (ADSVM).

Titulaire :

- M. Didier LOGEROT

Suppléant :

Mme Anne BERNARDIN

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

14 – Centre Départemental de Formation et d’Animation Sportives (CDFAS).

Titulaire :

- M. Didier LOGEROT

Suppléant :

M. Thierry DUPUIS

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTION : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

15 – Désignation des délégués du Conseil municipal dans diverses copropriétés.

Copropriété de la Résidence Foch.

Titulaire :

- M. Gilles NICOLLES

Suppléant :

Mme Sylvie BASQUIN

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Copropriété des Raguenets

Titulaire :

- Mme Sylvie BASQUIN

Suppléant :

M. Gilles REYNES

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Syndicat des Copropriétaires de la Résidence « Les Marais ».

Titulaire :

- Mme Michelle CHABRAT-LAZE

Suppléant :

Mme Chantal ADJAB

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Copropriété « La Terre aux Clerc »

Titulaire :

- M. Gilles Nicolle

Suppléant :

Mme Danielle BLANC

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Copropriété du Forum

Titulaire :

- M. Guy DESCOUTS

Suppléant :

Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

Copropriété 48 boulevard Pasteur

Titulaire :

- M. Gilles NICOLLE

Suppléant :

M. Emmanuel JEAN-JACQUES

Le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation de ces délégués.

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOULIS, M.JOUANJAN

16 – Nomination du Conseiller municipal chargé des questions de défense.

Il proposé que soit instaurée, au sein de chaque Conseil municipal, une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Le Conseil municipal,

APPROUVE la nomination de M. MATCOVICH

ABSTENTIONS : M. VALERY, Mme VOLAT, M. SENBEL, Mme NERACOU LIS, M.JOUANJAN

17 – Modification du tableau des emplois communaux.

Mme EUSTACHE-BRINIO indique que compte-tenu des besoins du service Communication et de la nature des fonctions à exercer, il est proposé de créer un emploi de journaliste contractuel.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la création de cet emploi contractuel.

18 – Approbation du rapport du CLECT n°9 du 30 janvier 2007 relatif au transfert de la Police municipale – Montant de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire 2008.

Mme ECHEGU-SANCHEZ informe que la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges) réunie le 30 janvier 2007 a approuvé la troisième régularisation des charges transférées au titre des polices municipales sur l'année 2007.

Le Conseil de communauté du 13 février 2008 a approuvé ce rapport et le montant des reversements de fiscalité versés aux communes membres de la CAVAM pour l'année 2008.

Le Conseil municipal,

APPROUVE ce rapport,

PREND ACTE du montant de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire versées à la commune pour l'année 2008.

19 – Adhésion au CNAS

Mme EUSTACHE-BRINIO informe qu'en matière de ressources humaines, la ville de Saint Gratien poursuit une évolution positive ; après l'instauration d'un régime indemnitaire, l'aménagement du temps de travail, le plan de formation pluriannuel, il est proposé aujourd'hui d'adhérer au Comité national d'Action sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS).

Un représentant de l'assemblée des élus, appelé « délégué local élu » doit être choisi par les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE cette adhésion et la désignation de Mme EUSTACHE-BRINIO au sein de cette assemblée.

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention entre le CNAS et la ville.

Questions diverses :

Questions posées par le groupe « Saint Gratien autrement » concernant :

- La mise à disposition d'un local permanent au Centre Culturel du Forum et la révision du mode de fonctionnement de la réservation des salles.

Mme EUSTACHE-BRINIO propose de rencontrer à M. VALERY afin d'évaluer le nombre de locaux susceptibles d'être disponibles sur la commune.

Concernant cette demande, Mme le Maire indique qu'il serait souhaitable que le Groupe de l'opposition se réunisse pendant les heures d'ouverture du Centre culturel du Forum. Elle précise que pour des raisons de sécurité, l'accessibilité des locaux est interdite en dehors de ces heures.

Dans le cadre des démarches concernant les réservations de salles pour les réunions du groupe de l'opposition, Mme EUSTACHE-BRINIO indique que la procédure en vigueur restera inchangée. Ceci, afin de permettre au personnel communal, une meilleure gestion du planning.

- La place réservée à la minorité dans le bulletin municipal.

Mme le Maire précise que dans le cadre du prochain règlement intérieur, le nombre de caractères affectés à l'opposition sera prévu et s'engage à ce qu'une place plus importante soit réservée au groupe de l'opposition.

- Transmission des convocations pour les diverses commissions.

Mme EUSTACHE-BRINIO précise qu'il s'agit d'une obligation pour les services d'envoyer les convocations par courrier. Elle rappelle que tous les documents restés dans les casiers des Conseillers municipaux sont envoyés par la poste tous les lundis. Mme le Maire ajoute que certains d'entre eux n'ont pas toujours le temps de venir chercher leurs courriers.

La séance est levée à 21h25